

Prix à la consommation

Le glissement annuel des prix à la consommation devrait s'établir à 2,0% fin décembre 1995 contre 1,6 % un an auparavant. L'inflation est donc restée très modérée cette année, d'autant que la légère accélération constatée résulte essentiellement du relèvement du taux normal de la TVA en août dernier. L'inflation sous-jacente⁽¹⁾ a d'ailleurs ralenti et s'est établie à 1,2% contre 1,5% en décembre 1994. Ce ralentissement est intervenu en août 1995 car les producteurs et les distributeurs n'ont pas répercuté immédiatement dans leurs prix la hausse de la TVA.

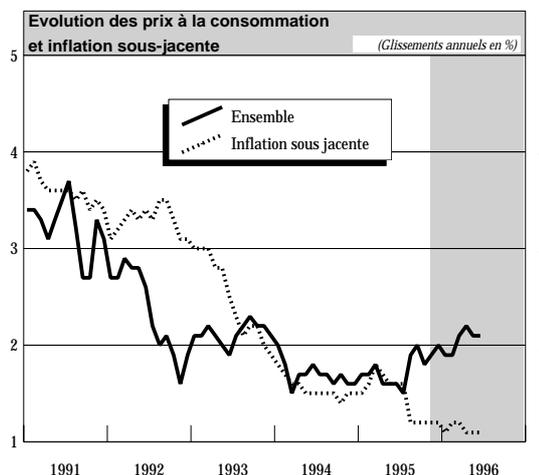
Plus fondamentalement, la faiblesse persistante de l'inflation sous-jacente résulte d'abord de l'absence de tension sur les coûts de production. En effet, l'évolution des salaires est demeurée peu dynamique en 1995. Leur légère accélération au premier semestre ne s'est pas confirmée par la suite. Le ralentissement des prix des biens intermédiaires au cours de 1995, sous l'effet de l'infléchissement de la conjoncture internationale, a également contribué à la modération des coûts de production. L'inflation a aussi bénéficié de l'appréciation du taux de change effectif du franc en 1995 qui a modéré les prix d'importation.

Le manque de vigueur de la demande, reflété par la faible sollicitation de l'appareil productif, contribue à la modération des prix. Après leur redressement en 1994, les taux d'utilisation des capacités de production se sont stabilisés en 1995 à un niveau proche de leur moyenne de longue période.

Au premier semestre de 1996, la hausse des coûts de production devrait rester modérée. Le manque de dynamisme de l'activité et une probable détérioration du marché du travail vont continuer à peser sur les évolutions salariales. Le redressement en cours des gains de productivité dans l'industrie devrait également contribuer à la modération des coûts salariaux unitaires. Enfin, la demande resterait modérée à l'horizon de la mi-1996. Au stade de la distribution, on peut s'attendre à une légère accélération des prix dans les secteurs des produits manufacturés et des services privés, principalement liée à la poursuite de la répercussion de la hausse de la TVA d'août dernier.

Au total, le glissement annuel des prix à la consommation évoluerait peu : il atteindrait 2,1% en juin 1996.

(1) hors alimentation, énergie, tabac et impact théorique des mesures fiscales.



Au premier semestre de 1996, les prix des produits manufacturés et des services privés répercuteraient encore le relèvement de la TVA d'août dernier

Sous l'effet du relèvement du taux normal de la TVA, le glissement annuel des prix des produits manufacturés s'est redressé au cours du second semestre de 1995, passant de 0,4% en juillet à 1,4% en décembre. Cette accélération de 1 point est cependant inférieure à celle qui serait intervenue si la hausse avait été intégralement répercutée, toutes choses égales par ailleurs (1,4 point). Depuis le mois d'octobre, la nouvelle prime pour l'automobile et les promotions qui l'accompagnent pèsent sur le glissement annuel des prix des produits manufacturés, ce qui peut en partie expliquer ce décalage. Au début de 1996, hors effet de la TVA, les prix resteraient modérés. Toutefois, certains facteurs qui ont joué à la baisse au premier semestre de 1995, disparaîtront du glissement annuel : la diminution de la TVA sur les fleurs et plantes (de 18,6% à 5,5% au 1er janvier 1995) et l'intensification des campagnes promotionnelles dans le secteur automobile avant la disparition de la première prime à la casse.

L'accélération des prix des services privés a été relativement faible au cours du second semestre de 1995. De 2,5% en juillet, le glissement annuel est passé à 3,2% fin 1995, alors qu'une répercussion complète de la

hausse du taux normal de la TVA, toutes choses égales par ailleurs, aurait amené le glissement annuel à environ 3,7%. Cette modération résulte de deux facteurs. Malgré le "coup de pouce" au SMIC de juillet 1995, les salaires ont peu accéléré au cours de l'année 1995. Par ailleurs, la demande est restée modérée. En période de reprise économique, l'accélération des prix des services précède en général celle des prix des produits manufacturés. Or, non seulement cette accélération ne s'est pas produite, mais l'écart entre les glissements annuels des prix des services privés et des produits manufacturés s'est légèrement réduit entre le début de l'année 1994 et juillet 1995. La reprise de 1994 a en effet surtout bénéficié à l'industrie, et peu aux services rendus aux ménages. De plus, les coûts salariaux, dont le poids relatif est important dans les services, ont bénéficié de la modération des salaires et des mesures d'abaissement du coût du travail. Au début de 1996, les prix des services privés accéléreraient toutefois légèrement, la répercussion de la hausse de la TVA se poursuivant de manière différée à l'occasion des hausses saisonnières.

Le glissement annuel des prix des loyers a diminué au début de l'année 1995. Il a atteint 2,5% en avril et s'est stabilisé par la suite. Toutefois, une légère accélération a été observée dans le secteur libre pour les loyers non indexés sur l'indice du coût de la construction (ICC). En revanche, l'évolution de l'ICC est restée faible. Cette modération devrait se poursuivre, ce qui n'augure

pas d'une accélération des loyers indexés. Au total, le glissement annuel pourrait néanmoins légèrement remonter pour s'établir à 2,8% fin juin 1996. Après la forte hausse de 1994 (+10,1%), les prix de l'eau distribuée ont fortement décéléré en 1995 (+6,4% sur un an en décembre 1995), tendance qui devrait s'atténuer au premier semestre de 1996.

Le rythme de la hausse des prix alimentaires serait stable au premier semestre de 1996

Au second semestre de 1995, l'évolution des prix alimentaires a été affectée par des variations de prix des produits frais peu conformes à la saisonnalité habituelle : en septembre et octobre, au lieu de fortement augmenter, les prix sont restés quasiment stables. D'ici la fin de 1995, les prix devraient réaccélérer. En effet, alors qu'en novembre 1994, les prix avaient anormalement baissé en raison de conditions climatiques favorables à la production, l'hypothèse d'un retour à un climat plus normal induit mécaniquement une remontée du glissement annuel. Au premier semestre de 1996, cette tendance légèrement haussière devrait se poursuivre. L'évolution des prix des autres produits alimentaires resterait modérée. Dans ce secteur, la pression sur

LES PRIX A LA CONSOMMATION

(Évolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1994)	Glissements semestriels ⁽¹⁾					Glissements annuels ⁽¹⁾			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Alimentation (20,6 %)	1,5	-0,5	1,8	-1,1	1,8	0,4	1,0	0,7	-0,1	0,9	1,1
Produits manufacturés du secteur privé (32,9 %)	0,2	0,1	0,3	1,1	0,5	1,1	0,3	1,4	1,2	0,5	0,8
Services du secteur privé (19,5 %)	1,5	1,0	1,4	1,7	1,5	3,5	2,5	3,2	4,0	2,8	2,7
Energie (8,4 %)	0,1	-0,3	1,9	1,1	1,7	3,8	-0,2	3,1	2,0	1,6	1,9
Autres tarifs publics (6,6 %)	3,8	2,5	0,7	1,9	1,6	6,6	6,4	2,5	6,6	5,6	3,4
Loyers-eau (6,4 %)	2,4	1,3	1,7	1,4	1,9	4,1	3,8	3,2	4,9	4,0	3,3
Santé (5,6 %)	0,8	2,0	1,9	0,3	0,5	0,5	2,8	2,2	0,8	1,5	3,2
ENSEMBLE (100 %)	1,1	0,5	1,2	0,8	1,2	2,1	1,6	2,0	2,1	1,7	1,7
Ensemble hors énergie (91,6 %)	1,2	0,5	1,1	0,7	1,2	2,0	1,7	1,8	2,1	1,7	1,8
Ensemble hors tabac (98,1 %)	0,9	0,4	1,2	0,6	1,3	1,8	1,3	1,8	1,8	1,4	1,6
Hors mesures fiscales : ⁽²⁾											
Ensemble	1,0	0,5	1,0	-0,2	1,2	1,7	1,5	0,8			
Produits manufacturés du secteur privé	0,3	0,1	0,5	-0,4	0,6	1,0	0,4	0,1			
Inflation sous-jacente ⁽³⁾	0,9	0,6	1,0	0,2	1,0	1,9	1,5	1,2			

■ Prévisions

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Les séries hors mesures fiscales sont calculées par le Département de la Conjoncture. Les mesures fiscales recouvrent : les relèvements de la TIPP; les variations des taux de TVA (à l'exception du tabac); l'allègement fiscal à l'achat de véhicules catalysés au dernier trimestre de 1992; la majoration des droits sur les alcools. L'impact de ces mesures est l'effet théorique (si la répercussion de la mesure était intégrale) et direct sur les prix. Il est estimé de façon approximative, ce qui induit une légère marge d'erreur sur les taux de variation concernés.

(3) Ensemble hors alimentation, énergie, tabac et mesures fiscales.

les prix est forte du fait de la vive concurrence induite par les réseaux de distribution des produits premiers prix.

Au total, après avoir atteint un point bas en octobre 1995 (-0,2%), le glissement annuel des prix alimentaires passerait à 0,7% à la fin de l'année 1995 et se maintiendrait à ce niveau en juin.

Il n'y aurait quasiment plus de relèvement des prix des services de santé au premier semestre de 1996

Dans l'état actuel des négociations entre l'Etat et les professions de santé, peu de revalorisations de prix entreraient en vigueur au premier semestre de 1996 après deux années de hausses (2,8% sur un an en 1994 et 2,2% en 1995). Ainsi, le glissement annuel ralentirait jusqu'à 0,7% en juin 1996 sous l'effet de la disparition de l'impact des hausses survenues au premier semestre de 1995. Ce repli jouerait à la baisse pour près d'un dixième de point sur le glissement annuel de l'ensemble des prix.

Au début de l'année 1996, l'évolution des prix des services publics intégrerait des hausses traditionnelles (redevance télévision, transports ferroviaires). Les prix

des services postaux seraient également relevés, ainsi que les tarifs des transports en commun en Ile de France. En revanche, les tarifs des télécommunications enregistreraient une nouvelle baisse. Au total, la hausse des prix des services publics au cours du premier semestre de 1996 serait comparable à celle du premier semestre de 1995 (le glissement annuel passerait de 1,2% en décembre 1995 à 1,3% en juin 1996). Un relèvement des prix du tabac de 3,0% est également prévu en janvier 1996.

Le relèvement des taxes sur les produits pétroliers aurait un impact un peu plus faible qu'en 1995

Les prix énergétiques ont enregistré une forte accélération en 1995 (de -0,2% en glissement annuel fin 1994 à 3,1% fin 1995 sous l'effet d'un relèvement marqué de la TIPP en janvier puis de la TVA en août). Au premier semestre de 1996, le glissement annuel demeurerait élevé (2,8%) du fait d'une nouvelle hausse de la TIPP, inscrite au Projet de Loi de Finances pour janvier, dont l'impact serait toutefois plus faible qu'en 1995 (0,12 point sur l'évolution de l'indice d'ensemble contre 0,17 point l'an dernier).■

Emploi

Au cours de l'année 1994, les secteurs marchands non agricoles (SMNA) avaient créé 165 000 emplois salariés supplémentaires. L'année 1995 devrait faire apparaître une légère décélération par rapport à l'année précédente : l'emploi salarié SMNA s'accroîtrait d'environ 130 000 en glissement annuel.

Cependant, ces deux années présentent des profils quasiment opposés : alors que le rythme des créations d'emplois s'était progressivement accéléré au cours de l'année 1994 (+0,3% au premier semestre et +0,8% au second) le rythme de croissance infra-annuel de 1995 serait au contraire marqué par un net fléchissement de la progression des effectifs (+0,7% sur la première moitié de l'année et +0,2% sur la seconde). Cette dégradation devrait s'accroître au premier semestre de

1996 en se traduisant par une baisse de l'ordre de 0,3% de l'emploi salarié dans ces secteurs en dépit des effets du renforcement des dispositifs d'allègement du coût du travail sur les bas salaires⁽¹⁾.

Cette dégradation de l'emploi salarié proviendrait, d'une part, d'une réduction croissante des effectifs dans le secteur du bâtiment à partir de la fin de l'année 1994 et dans l'industrie manufacturière dès la mi-1995 et, d'autre part, d'une nette décélération de la croissance des effectifs dans le secteur tertiaire marchand. Les résultats concernant les services et commerces doivent toutefois être interprétés avec prudence, les données étant fragiles du fait du nombre important de petits établissements non couverts par la statistique infra-annuelle.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,3	0,8	0,7	0,2	-0,3	-1,6	1,2	0,9	14342	14507	14632
Industrie (y compris BGCA)	-0,5	0,0	0,3	-0,4	-0,9	-4,6	-0,5	-0,1	5428	5400	5394
Industries agro-alimentaires	-1,5	0,6	-1,1	0,6	0,0	-1,1	-0,9	-0,5	531	526	524
Energie	0,3	0,1	-0,5	-0,1	-0,2	-0,7	0,4	-0,6	246	247	245
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,2	0,4	-0,7	-1,1	-1,5	-5,1	0,1	-1,8	1173	1174	1153
Industrie manufacturière	-0,5	-0,2	1,0	-0,4	-0,9	-5,1	-0,7	0,6	3479	3453	3472
<i>dont :</i>											
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,3	0,2	1,0	-0,9	-1,5	-5,3	-0,1	0,1	1102	1101	1102
<i>Biens d'équipement</i>	-0,5	0,1	1,6	0,2	0,0	-5,8	-0,4	1,8	1032	1029	1047
<i>Automobile</i>	-1,5	-0,2	0,9	1,0	-1,5	-3,6	-1,8	1,9	341	335	341
<i>Biens de consommation</i>	-0,5	-1,0	0,2	-0,9	-1,0	-4,8	-1,5	-0,7	1004	988	981
Tertiaire marchand	0,9	1,3	0,9	0,5	0,0	0,3	2,2	1,5	8914	9108	9238
<i>dont :</i>											
<i>Commerces</i>	0,6	0,5	1,6	0,3	-0,5	-0,8	1,1	1,9	2184	2207	2249
<i>Transports-télécom.</i>	-0,2	0,2	0,3	0,1	0,0	-1,0	0,1	0,5	1349	1350	1356
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,5	2,1	0,8	0,8	0,1	1,4	3,6	1,7	4700	4872	4951
<i>Banques-assurances</i>	-0,2	0,1	0,9	-0,5	0,1	-1,2	-0,1	0,4	680	679	682
Tertiaire non marchand (y compris CES-CEC)						2,0	2,0	0,8	4671	4763	4803
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)						-1,0	1,0	0,6	21899	22107	22232

Prévisions

Nouvelle dégradation de l'emploi manufacturier

Dans l'industrie manufacturière, après un premier trimestre 1994 marqué par d'importantes destructions nettes d'emplois, les effectifs salariés se sont stabilisés à partir du deuxième trimestre de 1994. L'amélioration s'est poursuivie au premier semestre de 1995 (+1,0%), mais, depuis le milieu de cette année, les secteurs manufacturiers ont vu leurs effectifs se réduire à nouveau. Le bilan de fin d'année 1995 devrait toutefois se solder par une légère augmentation (+0,6%). Dans le prolongement de la tendance du second semestre de 1995, l'emploi décroîtrait d'environ 0,9% au premier semestre de 1996.

L'industrie des biens d'équipement (hors automobile), dont les effectifs ont cessé de diminuer au deuxième trimestre de 1994, verrait ses effectifs s'accroître nettement en 1995 (+1,8%). Cette amélioration est à rapprocher de la reprise de l'investissement. Au début de 1996, l'emploi devrait s'y stabiliser.

L'effet de la "prime à la casse" avait permis à l'industrie automobile d'infléchir considérablement le rythme des pertes d'emplois observé en 1993. Les effectifs s'y stabilisent au dernier trimestre de 1994 et progressent sur les neuf premiers mois de 1995. Malgré la mise en place d'une nouvelle prime en octobre 1995, des perspectives de production mal orientées engendreraient une baisse de l'emploi dans ce secteur au début de 1996.

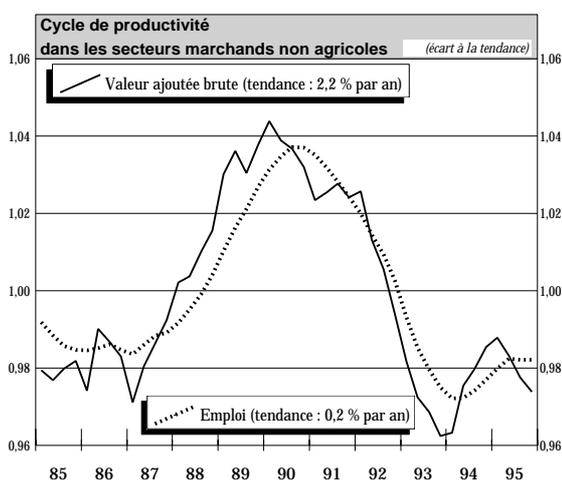
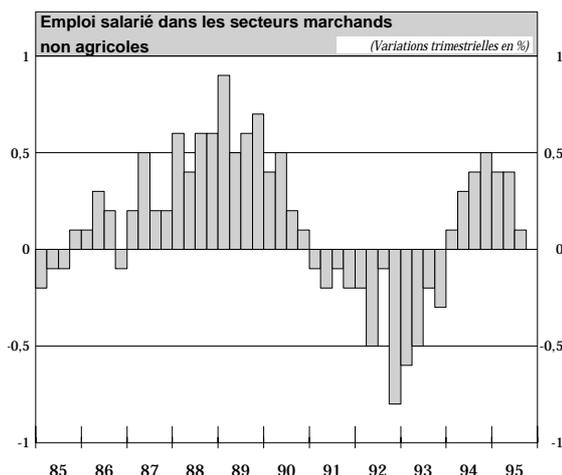
La reprise de la production dans le secteur des biens intermédiaires dès le début de l'année 1994 avait entraîné une stabilisation des effectifs sur l'année 1994, puis une croissance sur le premier semestre de 1995. Mais le ralentissement puis le tassement de la production à partir du premier trimestre de 1995 a provoqué une réduction des effectifs sur le troisième trimestre. Cette baisse se prolongerait jusqu'à la fin de l'année 1995 et au premier semestre de 1996.

Après de fortes suppressions d'emplois enregistrées en 1991, 1992 et 1993 (respectivement -4,1%, -4,8% et -4,8%), la situation dans le secteur des biens de consommation s'était légèrement améliorée en 1994 (-1,5%), puis plus nettement au premier semestre de 1995. On observe un renversement de tendance depuis, puisque le second semestre de 1995 se solderait par une baisse des effectifs de 0,9%. Cette tendance se prolongerait sur la première moitié de l'année 1996.

Les effectifs du BGCA⁽²⁾ se sont tout juste maintenus en 1994 (+2 000 salariés en glissement annuel, soit +0,1%). L'année très morose de 1995 se solderait dans ce secteur par un bilan négatif (environ 20 000 destructions nettes d'emplois), dont la détérioration s'est accentuée légèrement au cours de l'année (-0,7% au

(1) Dont notamment l'exonération des allocations familiales, la ristourne dégressive et les mesures en faveur de l'embauche des chômeurs de longue durée (CIE).

(2) Bâtiment Génie Civil et Agricole.



En dépit des mesures d'allègement du coût du travail, l'emploi devrait s'ajuster progressivement au fort ralentissement de l'activité.

premier semestre, -1,1% au second). Cette évolution est comparable à celle observée en 1991, c'est-à-dire bien moindre que les baisses enregistrées en 1992 et 1993 (respectivement -5,3 et -5,1%). La dégradation devrait se poursuivre dans ce secteur au début de 1996.

Dans l'industrie au sens large, le ralentissement de l'activité s'est traduit par une recrudescence du recours au chômage partiel à partir de l'été 1995 : le nombre de journées indemnisables a augmenté de plus de 60% de juillet à octobre. Le secteur de l'intérim, qui avait vu ses effectifs croître fortement en 1994 (+34% en glissement annuel), devrait encore être créateur d'emplois en 1995, mais en nette décélération (+11% au premier semestre, +5% au second). Ces deux indicateurs avancés (chômage partiel, intérim) semblent conforter la prévision d'un renforcement de la tendance défavorable amorcée à la mi-1995.

Moindre accroissement dans le tertiaire marchand

Après deux années de quasi-stabilisation, le tertiaire marchand avait vu ses effectifs croître de 2,2% en 1994. L'année 1995 s'inscrivait dans le prolongement de cette tendance, avec toutefois une légère décélération. En revanche, le premier semestre de 1996 devrait se caractériser par une stabilisation de l'emploi salarié dans ce secteur.

Tous les secteurs du tertiaire marchand avaient vu leurs effectifs progresser en 1994, que ce soient les services aux ménages ("hôtels, cafés, restaurants", services aux particuliers) ou les services aux entreprises. En revanche, en 1995, la progression de l'emploi dans le tertiaire marchand (+1,5%) ne concerne plus que les services aux entreprises et les commerces. Les autres secteurs sont proches de la stabilisation.

Dans le tertiaire non marchand, la forte croissance des effectifs sur l'année 1994 (+92 000) provenait pour les deux tiers du développement des emplois aidés : contrats emploi-solidarité (CES) et contrats emplois consolidés (CEC). Les CES avaient augmenté de 43 000 en 1994 et les CEC de 17 000. Les restrictions budgétaires devraient freiner les entrées en CES sur les derniers mois de 1995 ; la réduction des stocks qui en

découlerait serait compensée par l'augmentation des CEC. Au total, le nombre de bénéficiaires de ces deux dispositifs devrait légèrement augmenter en 1995, ce qui entraînerait une progression de l'emploi dans le tertiaire non marchand à un rythme de progression (+0,8%) moindre qu'en 1994 (+2%). Cette évolution devrait se poursuivre au début de 1996, compte tenu de la détérioration progressive de l'emploi salarié marchand.

Malgré la reprise de l'activité et l'augmentation des créations d'entreprises en 1994, le nombre des non-salariés des secteurs marchands non agricoles avait continué de diminuer (-14 000 sur l'année), mais à un rythme deux fois moins soutenu qu'en 1993 et cinq fois moins qu'en 1992. La baisse des effectifs devrait encore se ralentir en 1995 et se situer à environ 5 000. En revanche, le nombre des non-salariés agricoles diminuerait en 1995 au même rythme que l'année précédente, soit une baisse d'environ 35 000.

Après trois années de diminution, l'emploi total avait augmenté de 1,0% en 1994 soit 210 000 créations nettes d'emplois. En raison du retournement de tendance intervenu au milieu de cette année, l'emploi total ne devrait croître que de 0,6% en glissement annuel, soit environ 130 000 postes de travail supplémentaires en 1995.■

Chômage

Après trois années de forte hausse, le chômage au sens du BIT avait nettement baissé au cours de l'année 1994. L'amélioration s'est manifestée dès la fin de l'année 1993. Après s'être stabilisé de l'automne 1993 au printemps 1994, le chômage a fortement régressé sur la deuxième moitié de l'année 1994 puis au début de 1995. L'amélioration s'est poursuivie mais à un rythme moindre jusqu'à l'été 1995 : le taux de chômage a atteint un point bas (11,4%) en juillet et en août. Depuis, la situation du marché du travail se dégrade et la courbe du chômage est de nouveau orientée à la hausse en septembre et en octobre.

Ce retournement de tendance observé à l'été 1995 est particulièrement marqué pour les jeunes de moins de 25 ans. Leur taux de chômage, qui avait reculé de plus de 1,5 point entre mars et juillet 1995 (-1,7 point pour les hommes et -1,6 point pour les femmes) recommence à croître fortement depuis lors, en particulier pour les hommes (+0,9 point de taux de chômage entre juillet et octobre, +0,6 point pour les femmes).

Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette évolution. Tout d'abord, les jeunes seraient plus sensibles que leurs aînés aux variations conjoncturelles de l'emploi car ils occupent dans une plus forte proportion des postes à contrats temporaires (CDD ou intérim). La remontée du chômage dans ce groupe d'âge coïncide ainsi avec le ralentissement qui touche en premier lieu les emplois temporaires. L'examen des flux d'entrées sur les listes de l'ANPE confirme cette tendance, puisque cette recrudescence des inscriptions de jeunes a pour motif principal la fin de CDD ou de mission d'intérim.

Par ailleurs, un certain nombre de dispositifs d'insertion en faveur de jeunes ont été moins porteurs en 1995. Les contrats en alternance se sont à peine maintenus au niveau de l'année précédente, alors qu'ils avaient fortement augmenté de 1993 à 1994. L'aide au premier emploi des jeunes (APEJ) a également été beaucoup moins active : de juillet à octobre 1995, 15 000 jeunes ont bénéficié de ce dispositif ; sur la même période de 1994, ils étaient 37 000. Enfin, en 1995, le nombre de bénéficiaires de stages jeunes aurait diminué.

Le retournement de tendance sur le marché du travail en juillet-août 1995 a affecté les personnes de 25 à 49 ans à un degré moindre. Leur taux de chômage est remonté de 0,1 point depuis l'été. En revanche, la situation des plus âgés (50 ans et plus) serait stabilisée ; elle continuerait même légèrement à s'améliorer pour les hommes de ce groupe d'âge.

La création du Contrat Initiative Emploi et son développement très rapide (97 000 contrats signés à la fin octobre) s'est accompagné en septembre et en octobre d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, alors qu'on s'attendrait plutôt à une hausse spontanée en période d'augmentation du chômage.

En 1995, comme en 1994, les politiques de l'emploi tendraient à privilégier l'insertion dans l'emploi plutôt que les stages de formation. Le nombre de stagiaires dans le cadre d'un Crédit Formation Individualisé des jeunes (CFI) ou d'un Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) diminuerait donc. De plus la baisse des licenciements économiques a entraîné cette année

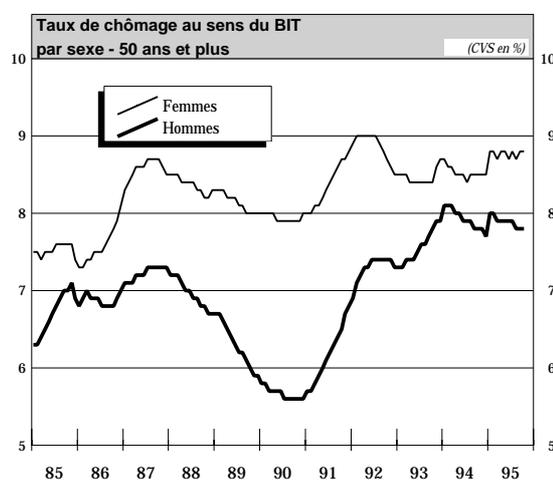
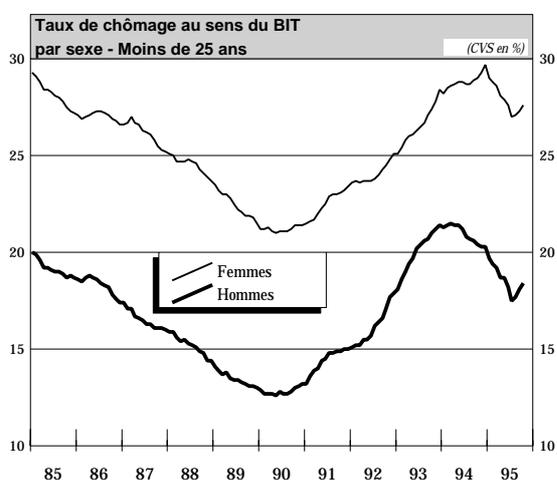
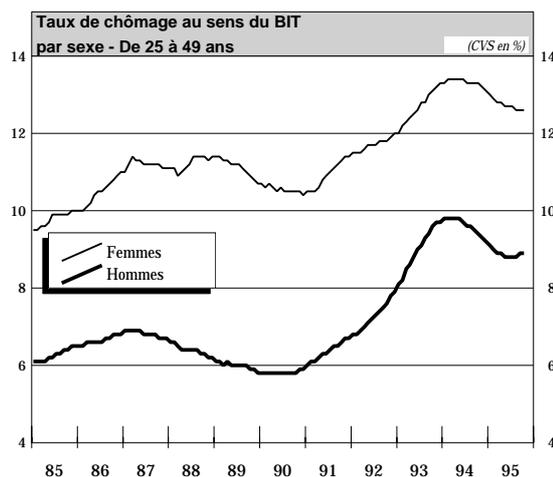
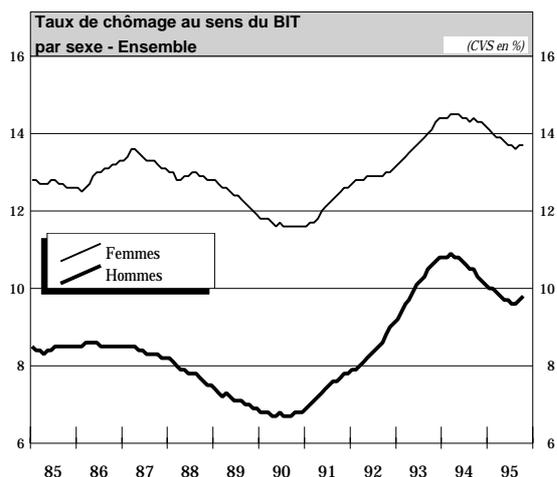
TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM ⁽¹⁾

(En %)

	Niveaux en fin de période, CVS									Moyennes annuelles		
	1994				1995				1996	1993	1994	1995
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} S.			
Ensemble	12,5	12,4	12,2	12,0	11,7	11,5	11,5	11,8	12,1	11,6	12,3	11,7
Moins de 25 ans	24,7	24,6	24,4	24,6	23,5	22,5	22,3			22,7	24,5	
25 à 49 ans	11,5	11,4	11,2	10,9	10,7	10,6	10,6			10,6	11,3	
50 ans et plus	8,3	8,1	8,1	8,1	8,3	8,2	8,2			7,9	8,2	

■ Prévisions

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1995.



une réduction des dispositifs de reconversion. De ce fait, les effets des politiques de l'emploi ont accentué l'augmentation de la population active potentielle en 1995.

En 1996, l'évolution des politiques de l'emploi serait essentiellement déterminée par la montée en charge du dispositif d'Allocation de Remplacement Pour l'Emploi (ARPE). Cette mesure, qui est entrée en application le 1er octobre dernier, permet aux salariés ayant 40 années de cotisations retraite au régime général de cesser leur activité. La mise en oeuvre de l'ARPE atténuerait beaucoup l'augmentation de la population active tendancielle. En conséquence, la progression de la population active potentielle, c'est-à-dire tenant compte des effets de la politique de l'emploi, serait ralentie au premier semestre prochain, ce d'autant plus

que la détérioration du marché du travail pourrait également rendre plus attractifs les dispositifs d'insertion et de formation, dont le nombre cesserait donc de diminuer. De plus, on suppose que le nombre d'emplois non marchands de type CES et CEC serait stabilisé à l'horizon de juin prochain. Sous ces hypothèses, et compte tenu du fait que la répartition infra-annuelle des nouvelles arrivées sur le marché du travail reste difficile à prévoir avec précision⁽¹⁾, la dégradation de l'emploi entraînerait une remontée du taux de chômage ; il se situerait entre 12% et 12,2% de la population active au mois de juin prochain. ■

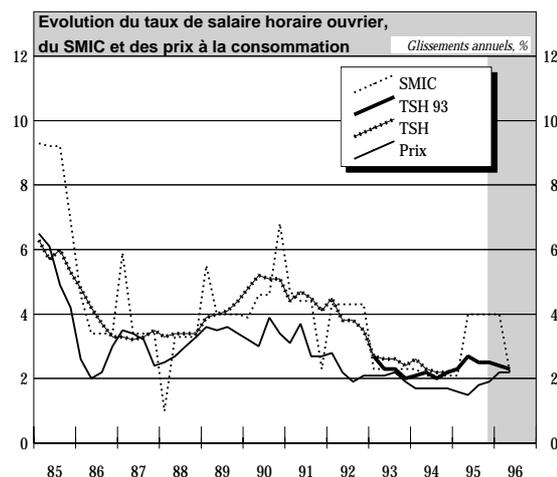
(1) C'est ainsi qu'au premier semestre 1995, les arrivées sur le marché du travail ont été plus faibles qu'attendu.

Salaires

Fin 1995, les augmentations de salaires marquent le pas

Le dynamisme plus marqué des évolutions salariales au cours du premier semestre de 1995 est le résultat de l'amélioration de la conjoncture en 1994. Après un ralentissement ininterrompu depuis 1992, le taux de salaire horaire a accéléré au début de cette année. Son glissement annuel s'est établi à 2,6% en juin, contre 2,1% six mois plus tôt. La reprise des embauches et la baisse du nombre de chômeurs ont permis cette évolution un peu plus dynamique des salaires. La forte revalorisation du SMIC en juillet 1995 a contribué à la prolonger.

Le ralentissement de la croissance au début de 1995, puis la dégradation du marché du travail au cours de l'été ont en revanche pesé sur la progression des salaires en seconde partie d'année. Ainsi, selon la dernière enquête ACEMO du ministère du Travail, l'évolution provisoire du taux de salaire horaire des ouvriers au troisième trimestre a été de +0,4% après 0,9% le trimestre précédent. Ce ralentissement est d'autant plus sensible que la hausse importante du SMIC en juillet 1995 (+4 %) aurait pu avoir encore un impact sur l'évolution des salaires à la rentrée, à l'exemple de ce qui s'était passé lors des fortes revalorisations précédentes du salaire minimum.



Note : la série TSH93 est issue de la nouvelle exploitation NAF base 100 en avril 1993 de l'enquête ACEMO.

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT⁽¹⁾

(Évolution en %)

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Indice brut	0,0	1,7	1,3	1,5	0,0	2,9	1,7	2,7	3,0	1,5	2,7
Indice brut en francs constants	-0,9	1,0	0,5	0,2	-1,0	1,0	0,1	0,7	0,9	-0,2	0,9
Taux de salaire horaire ouvrier	1,1	1,0	1,6	0,9	1,4	2,4	2,2	2,5	2,7	2,1	2,4
Taux de salaire horaire en francs constants	0,2	0,3	0,9	-0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4	0,6
SMIC	2,1	0,0	4,0	0,0	2,2	2,3	2,1	4,0	2,6	2,2	3,1
SMIC en francs constants	1,2	-0,7	3,2	-1,3	1,2	0,4	0,4	2,0	0,5	0,5	1,3
Indice des prix à la consommation	0,9	0,7	0,7	1,3	1,0	1,9	1,7	2,0	2,1	1,7	1,8

■ Préviation

(1) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier. Les évolutions du TSH de 1994 et 1995 sont issues de la nouvelle exploitation NAF base 100 en avril 1993 de l'enquête ACEMO. Les évolutions du TSH de 1993 sont en ancienne base 100 juillet 1991 et ne sont pas directement comparables aux évolutions ultérieures.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENFNA

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Taux de salaire horaire ⁽¹⁾	0,7	0,9	1,5	1,3	1,2	2,3	1,7	2,6	2,6	1,7	2,6
Effectifs	-0,2	0,7	0,9	0,6	-0,2	-2,4	0,9	1,3	-2,5	-0,4	1,6
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	0,7	1,8	2,6	2,0	1,0	-0,9	3,0	4,2	-0,9	1,6	4,5

■ Prévisions.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

Pour les prochains mois, les industriels interrogés en octobre dernier s'attendent plutôt à de faibles hausses de salaires. La conflictualité s'oriente de nouveau vers des revendications liées aux conditions de travail et à l'emploi, même si les salaires restent encore le principal motif de conflit.

Au total, le taux de salaire horaire nominal des ouvriers (TSH) ne progresserait que de 0,9% au second semestre. Le glissement annuel ralentirait légèrement, pour s'établir à +2,5% en janvier 1996 contre 2,7% à la mi-1995.

Les hausses de salaires seraient modérées au premier semestre de 1996

Le ralentissement des salaires à la fin de 1995 se poursuivrait au premier semestre de 1996. La faible croissance de l'activité et la dégradation du marché du travail qui devrait l'accompagner pèseraient de nouveau sur les évolutions de salaires. L'absence de toute accélération sensible des prix jouerait également un rôle modérateur. En particulier, la faible répercussion de la hausse du taux de TVA d'août dernier dans les prix à la consommation écarte tout risque de rattrapage inflationniste. Le glissement annuel du TSH s'établirait à 2,3% à la mi-1996, contre 2,7% un an auparavant. Compte tenu de la prévision des prix, les gains de pouvoir d'achat du TSH seraient même quasiment nuls (en glissement de juillet 1995 à juillet 1996).

Dans le cadre d'une application stricte de la loi, c'est à dire sans coup de pouce, et en tenant compte de l'évolution des prix et de l'indexation sur la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du TSH jusqu'en avril 1996, la hausse du SMIC en juillet 1996 serait limitée à environ 2,2%.

La dégradation de la conjoncture pèserait sur le salaire moyen par tête à partir du second semestre de 1995

En 1995, le salaire moyen par tête a augmenté en moyenne annuelle de 3,3% (après 1,9% en 1994). Il s'est accru sensiblement au premier semestre de 1995 (1,9%), et plus modérément au second semestre (1,5%). En fin d'année, les faibles évolutions du taux de salaire horaire contribueraient à la décélération du salaire moyen par tête. Le redémarrage du chômage partiel depuis l'été dernier pèse également sur son évolution. Les entreprises auraient par ailleurs progressivement moins recours aux heures supplémentaires. Au premier semestre de 1996 le salaire moyen par tête continuerait de ralentir (+1,0%) réagissant aux mêmes déterminants qu'à la fin de 1995.

Au total, la masse salariale versée par les entreprises non financières non agricoles hors GEN s'est accrue de 4,3% en 1995 (après +1,6% en 1994). Cependant, elle décélérerait à partir du second semestre de 1995 (+2,0% après +2,6% au premier semestre de 1995) et au premier semestre de 1996 (+1,0%).

Pas d'augmentation générale dans la Fonction publique au premier semestre de 1996

Dans la fonction publique la dernière revalorisation est intervenue le 1er novembre 1995 (+1,4%). Aucune revalorisation générale n'est prévue pour 1996, conformément au projet de Loi de Finances. L'indice des traitements ne progresserait donc pas au premier semestre. En glissement annuel, il ralentirait à 1,5% en juillet 1996 contre 3% en juillet 1995. Le deuxième semestre de 1996 devrait voir la mise en oeuvre de la dernière tranche d'application du protocole d'accord conclu le 9 février 1990 sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations (accord Durafour).■

Revenus des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait fortement au début de 1996

Le revenu des ménages a été soutenu jusqu'au l'automne par la masse salariale. Son pouvoir d'achat a progressé à un rythme de l'ordre de 3% en glissement annuel jusqu'au troisième trimestre. Le ralentissement de la croissance a, par la suite, commencé à faire sentir ses effets: les revenus d'activité (et notamment l'excédent d'exploitation des entreprises individuelles) se sont infléchis, ramenant le pouvoir d'achat du revenu sur un rythme de fond un peu plus faible en fin d'année. Son évolution au trimestre le trimestre a été perturbée par le versement de l'Allocation de rentrée scolaire à l'automne, et par le paiement de l'ISF majoré et du solde de l'IRPP au quatrième trimestre.

Au premier semestre de 1996, le revenu des ménages ralentirait plus nettement. Il subirait les effets du mouvement de suppressions d'emplois dans l'économie, auxquels s'ajouteraient les prélèvements supplémentaires prévus dans le cadre du plan d'assainissement de la Sécurité sociale. Au-delà des effets de calendrier, le pouvoir d'achat du revenu des ménages stagnerait ainsi au premier semestre.

La dégradation de l'activité pèserait sur les revenus salariaux

En 1995, la masse salariale s'est accrue de 4,6% (après +2,1% en 1994 en moyenne annuelle). La progression a été forte en début d'année (+2,7% au premier semestre), et plus modérée au second semestre (+1,9%) notamment à partir de l'automne. La dégradation de l'activité économique s'est traduite par une moindre progression de l'emploi au second semestre (+0,6% après +0,9% au premier semestre de 1995). De plus, la progression du salaire moyen par tête a été faible. La revalorisation du SMIC de 4% au 1er juillet n'aurait pas eu d'effet d'entraînement sensible sur les salaires.

Au premier semestre de 1996, la masse salariale du secteur privé ralentirait nettement. Elle ne progresserait que de 1,2%. Cette évolution résulterait du recul des effectifs et serait accentuée par un nouveau ralentissement du salaire moyen par tête. Les effectifs de la fonction publique restant stables, la masse salariale versée par les administrations publiques devrait, elle aussi, nettement décélérer au premier semestre de 1996, en l'absence de revalorisation de l'indice du traitement brut des fonctionnaires (la dernière revalorisation a eu

lieu le 1er novembre 1995). Enfin, les plans de redressement de certaines grandes entreprises nationales contribueraient au ralentissement de la masse salariale.

Les prestations sociales progresseraient plus modérément au début de 1996

En 1995, les prestations sociales perçues par les ménages ont progressé autant qu'en 1994. Les dépenses médicales (honoraires et prescriptions) ont nettement augmenté, malgré l'objectif prévisionnel de la convention médicale du 2 janvier 1995 fixé pour l'année à 3,0%. Les honoraires privés (médicaux et dentaires) et les prescriptions se sont accrus respectivement de 4,8% et de 6,6% en 1995. Les prestations familiales ont été assez dynamiques, sous l'effet des revalorisations intervenues en début d'année. De plus, la reconduction du triplement de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) a soutenu la progression des prestations sociales reçues par les ménages au troisième trimestre. Les prestations d'assurance vieillesse ont en revanche décéléré cette année (+4,6%, après +5,3% en 1994). Cette évolution traduit notamment les premiers effets de la réforme de la branche vieillesse du régime général décidée en 1993. Les prestations des régimes complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO ont également ralenti en 1995 (+4,3% après +5,3% en 1994) en raison de la non-revalorisation du point de retraite depuis 1993.

La réforme de la Sécurité Sociale devrait limiter la progression des prestations sociales maladie et famille reçues par les ménages en 1996. Le taux directeur d'évolution des budgets hospitaliers a été fixé à 2,1%, le forfait journalier à la charge des malades hospitalisés a été porté de 55 à 70 francs par jour. Par ailleurs, l'évolution des dépenses de médecine de ville ne devrait pas dépasser 2,1% en 1996. Les indemnités journalières de maternité passeraient de 106% du salaire net à 100%. Le montant des prestations familiales reçues par les ménages diminuerait en 1996 en raison de leur non-revalorisation et de l'instauration de nouvelles conditions de ressources pour certaines d'entre elles (sur l'allocation pour jeune enfant notamment). Les revenus de remplacement (indemnités de maternité, d'accidents du travail) seront intégrés dans le calcul de certaines aides (prestations familiales sous conditions de ressources). La réforme de la branche vieillesse intervenue en 1993 entraînerait une nouvelle décélération des prestations vieillesse en 1996. Enfin, les prestations d'assurance chômage devraient repartir à la hausse au début de l'année, avec la remontée du chômage. Au total, le glissement annuel des prestations

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Salaires bruts (53,5 %)	0,0	0,9	1,7	1,0	0,0	-1,1	1,3	2,6	-0,8	0,3	2,7
Prestations sociales (36 %)	0,0	1,5	-0,3	2,3	-0,5	2,0	1,9	1,7	3,9	1,3	1,5
Excédent brut des ménages (26%)	1,4	1,8	2,0	0,9	0,8	-1,0	3,7	2,4	-1,4	2,3	3,4
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	1,0	3,4	4,2	2,9	-0,1	2,1	5,6	6,4	1,1	3,4	7,5
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	1,2	0,0	1,3	2,2	2,8	6,0	-1,1	5,6	1,4	2,6	2,4
<i>dont :</i> Cotisations des salariés (-9,5 %)	0,6	0,6	2,0	1,3	0,2	1,5	1,3	3,1	1,6	1,3	3,0
Cotisations des non salariés (-2,5 %)	-2,8	0,2	1,2	1,9	5,1	-1,9	-0,1	2,4	-1,8	-1,8	2,3
Impôts sur le revenu + CSG (-10,5 %)	2,7	-0,6	0,7	3,0	4,7	12,3	-3,5	8,6	1,9	4,9	1,9
Revenu disponible brut (100 %)	0,2	1,7	1,3	1,3	-0,6	-1,3	3,0	1,8	0,4	0,9	2,9
Déflateur : prix de la consommation des ménages	0,9	0,7	1,0	0,9	1,2	2,1	1,7	1,9	2,2	1,8	1,8

■ Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Entreprises non financières (66 %)	0,7	1,7	2,4	1,9	1,0	-0,7	2,9	4,1	-0,7	1,6	4,3
<i>dont :</i> ENFNA hors GEN (59,5 %)	0,7	1,8	2,6	2,0	1,0	-0,9	3,0	4,2	-0,9	1,6	4,5
GEN (5,5 %)	0,7	1,0	1,3	1,5	1,8	1,0	1,9	2,9	1,9	1,5	2,6
Agriculture (1 %)	0,8	1,2	1,3	1,2	0,8	0,9	2,1	2,3	0,6	1,8	2,5
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	-1,5	0,6	2,1	1,9	1,4	2,0	-0,3	4,1	3,5	-0,8	3,4
Administrations publiques (27,5 %)	2,0	1,7	2,8	2,2	1,4	5,0	3,9	5,3	5,9	4,0	4,8
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	0,6	4,4	3,7	8,1	3,2	7,7	5,6	12,3	9,1	5,1	10,3
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,0	1,7	2,7	1,9	1,2	1,0	3,1	4,6	1,4	2,1	4,6

■ Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	0,9	2,2	0,6	3,2	0,7	4,1	3,7	3,7	6,2	3,1	3,4
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	0,5	2,4	0,6	3,7	0,5	3,6	3,6	4,1	5,9	2,8	3,6
<i>dont : Régime général (41 %)</i>	-0,2	3,6	0,5	4,2	-0,3	3,1	4,3	4,1	6,2	2,7	4,4
Versées directement par les employeurs (13 %)	2,3	1,7	0,8	2,6	1,9	1,8	4,4	3,2	3,0	3,4	3,0
Autres prestations versées par les administrations (11%)	2,3	1,2	0,8	0,8	1,0	10,4	3,2	1,6	12,5	5,0	1,8
Total des prélèvements sociaux	1,9	1,5	2,5	2,5	1,8	4,9	2,4	5,6	3,2	4,4	4,6
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	1,3	1,3	2,6	2,1	1,7	1,7	2,2	5,1	2,1	2,5	4,4
<i>dont : Cotisations des employeurs (59 %)</i>	1,6	1,4	2,5	1,9	1,3	0,9	1,8	5,1	1,3	2,6	4,2
<i>Cotisations des salariés (33 %)</i>	1,6	1,3	3,0	2,3	1,3	3,6	3,1	5,1	3,9	3,1	4,8
<i>Cotisations des non salariés (8 %)</i>	-1,9	1,0	2,2	2,8	6,4	0,1	1,6	4,4	0,4	-0,1	4,1

■ Prévisions

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1994.

sociales versées aux ménages serait à peu près stable en début d'année, proche de celui de la fin de 1995 (de l'ordre de 3% à 3,5%).

Les revenus de la propriété et de l'entreprise n'accéléraient plus

Les revenus de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages ont connu une croissance élevée en 1995 (+6,6%, après -0,3% en moyenne annuelle en 1994). La reprise de l'activité économique en 1994 s'est notamment traduite par une accélération des dividendes versés aux ménages. Par ailleurs, le maintien de taux d'intérêt élevés a entraîné les intérêts reçus à la hausse. Cependant, ils se seraient stabilisés progressivement à partir du second semestre en raison de la baisse des taux d'intérêt à court terme. Avec la détente déjà constatée des taux, les revenus financiers des ménages devraient ralentir.

Les prélèvements obligatoires pèseraient davantage au début de 1996

Le produit des impôts versés par les ménages a progressé fortement en seconde partie d'année, en raison des mesures arrêtées dans le cadre du collectif budgétaire de juillet dernier et du dynamisme en 1994 des revenus qui constituent l'assiette de l'IRPP. Les cotisations

sociales versées par les ménages ont suivi l'évolution de la masse salariale dont elles ont, au premier semestre, profité du dynamisme.

Au début de 1996, les impôts progresseraient en raison de la mise en place des mesures de redressement des comptes sociaux : un nouvel impôt est créé (RDS) afin d'assurer le remboursement de la dette de la Sécurité sociale. Il s'appliquera à tous les revenus à l'exception des minima sociaux, des pensions militaires d'invalidité, des rentes d'accidents du travail et des revenus des livrets d'épargne (Livret A et comptes assimilés). Son taux est fixé à 0,5%. Le projet de Loi de Finances prévoit également la suppression de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des contrats d'assurance-vie et la reconduction de la majoration de 10% de l'impôt de solidarité sur la fortune.

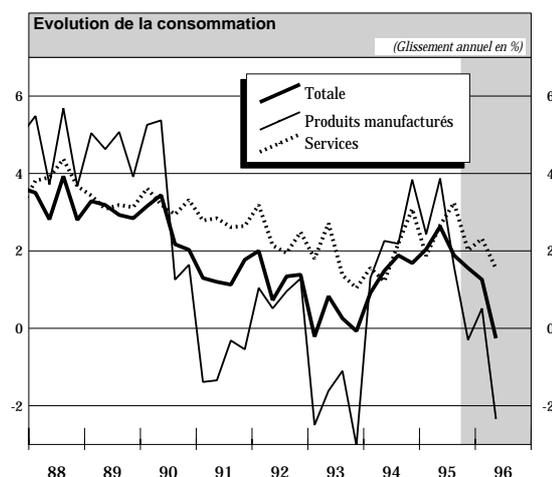
La progression des cotisations sociales versées par les ménages serait encore sensible, sous l'effet des décisions prises pour l'assainissement de la Sécurité Sociale. Une hausse de 1,2 point du taux de cotisation maladie des retraités imposables et des chômeurs, dont l'allocation-chômage est supérieure au SMIC, a été décidée. De plus, en vue de l'unification des régimes de protection sociale des professionnels de santé, les taux de cotisations sociales d'assurance maladie des médecins libres seront augmentés, à partir du 1er Janvier 1996. Par ailleurs, les médecins conventionnés ne bénéficieront plus de la prise en charge de leurs cotisations d'allocations familiales par l'assurance-maladie en 1996.■

Consommation et épargne

En 1995, la consommation des ménages aurait crû de 2,0% en moyenne annuelle, poursuivant l'accélération enregistrée en 1994 (+1,5% après +0,2% en 1993). Elle a toutefois nettement ralenti en fin d'année. Cette inflexion est sans doute liée à la dégradation à la fin de l'été des anticipations des ménages sur l'emploi et sur leurs revenus futurs. Au début de 1996, le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait fortement. Mais ceux-ci conserveraient un taux d'épargne élevé (13,8% au premier semestre). Aussi, au-delà de perturbations liées aux grèves de décembre, la consommation ne pourrait que stagner au premier semestre.

Une consommation soutenue au premier semestre de 1995...

Au premier semestre de 1995, la consommation des ménages a progressé à un rythme annualisé un peu inférieur à 2,5%, proche de celui du second semestre de 1994. La progression des achats de produits manufacturés a été soutenue notamment par la forte croissance des ventes d'automobiles juste avant l'été. En effet, alors qu'elles ralentissaient depuis l'automne 1994, les immatriculations de véhicules neufs se sont spectaculairement redressées à la veille de la disparition des



CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(Evolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996 1 ^{er} s.	1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.							
Consommation totale	0,6	1,1	1,2	0,5	0,0	-0,1	1,7	1,5	0,2	1,5	2,0
- Alimentation (19,8 %)	-0,2	0,8	0,9	0,2	0,0	1,1	-0,1	1,2	0,8	0,7	1,4
- Energie (9,0 %)	-2,8	-0,7	2,0	0,7	-1,3	2,5	-7,7	7,0	-0,2	-2,0	2,0
- Services (41,1 %)	1,4	1,2	1,1	1,4	0,4	1,0	3,1	1,8	1,7	2,0	2,4
- Produits manufacturés (30,1 %)	1,1	1,8	1,3	-0,6	-0,3	-3,0	3,8	-0,3	-2,1	2,4	1,9
<i>dont :</i> Durables (8,6%)	3,8	3,6	1,9	-4,0	1,2	-8,4	9,0	-3,7	-6,9	6,8	1,6
Textile-cuir (6,5%)	-1,9	-0,8	-0,4	-1,2	-1,9	-4,2	-2,1	-2,4	-2,2	-2,8	-1,4
Autres (15,0%)	0,9	1,9	1,6	1,6	-0,5	0,9	3,4	2,6	1,0	2,1	3,4

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1993.

Prévisions

	Niveaux semestriels					Niveaux annuels		
	1994		1995		1996	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.			
Taux d'épargne	13,0	13,5	13,6	14,3	13,8	13,8	13,2	14,0
Taux d'épargne financière	5,1	5,4	5,7	6,4	5,8	6,1	5,3	6,0

Prévisions

mesures gouvernementales de soutien au secteur de l'automobile. Les achats d'automobiles ont ainsi crû d'environ 12% au deuxième trimestre. D'autre part, la consommation en produits pharmaceutiques, particulièrement dynamique depuis la mi-1994, a continué de progresser au premier semestre de 1995. Celle de produits manufacturés du champ commerce (i.e. hors automobile, pièces détachées, pneus et produits pharmaceutiques) a en revanche légèrement ralenti par rapport au semestre précédent (+0,4% après +0,9%). En particulier, les achats de biens d'équipement du foyer ont sensiblement décéléré alors que ceux de textile-cuir sont restés orientés à la baisse. La consommation alimentaire a continué de progresser à un rythme toujours soutenu. Les dépenses énergétiques ont sensiblement accéléré en raison de conditions météorologiques moins clémentes qu'au semestre précédent. Malgré une baisse en début d'année des dépenses de santé, la consommation en services a progressé de 1,1%. Elle a été notamment soutenue par les dépenses touristiques à l'étranger, les transports, les télécommunications et l'hôtellerie-café-restaurant.

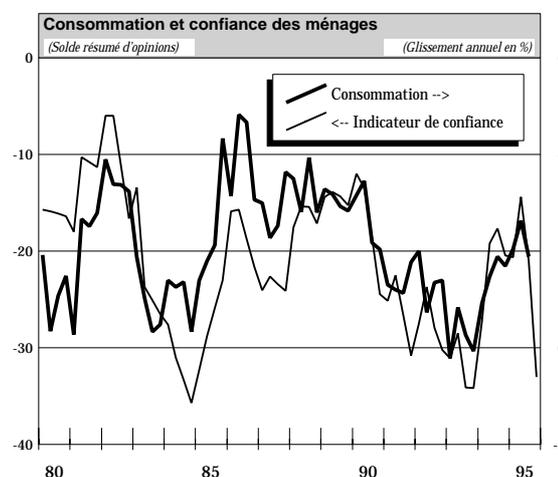
...mais qui ralentirait sensiblement à l'automne

Au second semestre de 1995, la consommation a très nettement ralenti (+0,5% après +1,2%). Mais si l'on exclut l'automobile, les dépenses des ménages se sont maintenues jusqu'à l'automne. La baisse de la consommation en automobiles a été plus précoce (-12% au second semestre). A la chute des immatriculations observée après l'expiration fin juin des aides gouvernementales, se seraient ajoutées, en fin d'année, des difficultés de livraisons liées aux mouvements sociaux. Les effets du nouveau plan du gouvernement (prime "Qualité", défiscalisation de certains revenus financiers affectés à l'achat de véhicules neufs), mis en place à partir du premier octobre 1995, ne devraient être perceptibles pour l'essentiel qu'à partir du début de 1996 même si les immatriculations ont progressé d'environ 5% en novembre (en données CVS). Hors automobile, la consommation de produits manufacturés, en particulier dans la pharmacie et l'équipement du foyer, a progressé jusqu'au troisième trimestre puis a baissé en fin d'année. Seul le textile-cuir a reculé sur l'ensemble du semestre, plus fortement encore en fin d'année. La consommation de services a, quant à elle, accéléré en raison d'une reprise des dépenses de santé. Les dépenses

alimentaires se sont stabilisées et celles d'énergie domestique auraient décéléré après avoir retrouvé, au semestre précédent, des niveaux correspondant à une climatologie moyenne.

Le taux d'épargne a progressé en 1995

En 1995, le taux d'épargne aurait augmenté de près d'un point, à 14% en moyenne, soit le niveau le plus élevé depuis dix ans. Jusqu'à l'automne, le pouvoir d'achat du revenu des ménages a progressé à un rythme proche de 3%, un peu supérieur à celui de la consommation. Cette dynamique a entraîné le taux d'épargne à la hausse, au delà de fluctuations un peu erratiques au trimestre le trimestre. La progression du revenu en première partie d'année et l'attentisme pré-électoral que traduisent les enquêtes d'opinion auprès des ménages au printemps expliquent en grande partie l'augmentation de l'épargne. A l'automne, alors que les revenus ralentissaient, le taux d'épargne est resté très élevé, en raison de la forte dégradation des anticipations des ménages sur leurs revenus futurs. Les incertitudes qui ont entouré l'ampleur des mesures de redressement des comptes sociaux jusqu'en novembre expliquent en par-



tie cette perte de confiance. De plus, la hausse des indicateurs du chômage à l'été a éveillé les inquiétudes des ménages, et probablement favorisé une reprise des comportements d'épargne de précaution.

Au début de 1996, le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait fortement et la consommation stagnerait

Au premier semestre de 1996, le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait nettement pour s'établir sur un rythme légèrement positif en glissement annuel. Le repli de l'emploi salarié et les mesures de redressement des finances publiques qui entreront en vigueur en début d'année expliquent ce changement de rythme marqué. Par ailleurs, la hausse du taux de chômage

contribuerait à inciter les ménages à la prudence. Le taux d'épargne se maintiendrait donc à un niveau élevé, comparable à celui du début de l'année précédente (13,8% au premier semestre 1996).

Ainsi, la consommation des ménages serait étale au premier semestre de 1996. Les achats de produits manufacturés diminueraient de 0,3% malgré la bonne orientation des immatriculations d'automobiles (en raison notamment d'un rattrapage des retards de livraisons dus aux mouvements sociaux de la fin de 1995). Les dépenses liées à la santé seraient en baisse sensible, avec la mise en oeuvre des mesures de maîtrise des dépenses d'assurances sociales. La consommation alimentaire resterait stable et, seule, la consommation de services (notamment de transport) progresserait légèrement. ■